

au Marquis de Lede commandant l'Armée en Sicile de faire cesser les hostilités. On a aussi appris par un Exprez dépêché par le Comte de Morville Ambassadeur de France auprès des Etats Generaux, que le 18. Mr. de Lespine Ministre du Roi de Sardaigne avoit signé à la Haye de sa part de son Maître, le Traité de la Quadruple Alliance.

*Difficultez au sujet de la paix entre l'Espagne* XI. Le lieu où doit se tenir le Congrez pour traiter de la Paix entre les Princes d'Allez & l'Espagne, n'étoit pas encore désigné suivant les Lettres du premier Avoir & on n'étoit pas pour lors bien d'accord sur plusieurs points qui paroissent retarder l'ouverture de cette Assemblée. Les principaux regarrent la restitution des Villes de *Fontarabie* & de *St. Sebastien* qu'occupe actuellement la France, que l'Espagne demande qui lui soient remis en même tems que les Troues évacueront les Royaumes de *Sicile* & de *Sardaigne*, & que S. A. R. le Duc Regent ne consent de restituer qu'après la conclusion de la paix. Le tems qu'on employé de part & d'autre en Negotiations pour ajuster cet Article empêche non seulement l'évacuation de la *Sicile* & de la *Sardaigne*, mais encore l'ouverture du Congrez qui paroît ne devoir se tenir qu'après que cette difficulté sera réglée.

*L'Espagne demande encore la restitution de Gibraltar.* XII. Autre obstacle qui ne paroît pas moins difficile à lever que celui de la restitution des Places conquises par la France la Campagne dernière : l'Espagne demande aussi que l'Angleterre lui remette préalablement les Ville & Port de *Gibraltar*. Le 27. Mr. le Comte de Stanhope Secrétaire d'Etat du